

Revue de presse du 25 septembre 2015

NATIONAL	2
Libération / Roissy: le «tribunal d'exception» pour les sans-papiers validé par la justice.....	2
L'Humanité / Ils n'ont pas honte ! La cour de cassation a validé la présence d'une salle d'audience en bout de piste de l'aéroport de Roissy.	2
L'Humanité / L'accueil des réfugiés victime du business de la haine.....	3
La Croix / La carte interactive des initiatives d'aide aux réfugiés.....	5
La Croix / Sondage La Croix-Pèlerin sur l'accueil des migrants : les catholiques bousculés par le pape	6
La Tribune / Mayotte : les migrants oubliés du 101e département français	8
RFI / Invitée du matin Geneviève Jacques: «Il s'agit de renforcer l'arrêt des mouvements vers l'Europe».....	10
France Bleu / La femme de la semaine	11
France 4 / L'autre JT	11
France Culture / Journal 18h.....	11
France 24 / Mayotte la Française dans l'impasse face à l'afflux des migrants comoriens	11
France 24 / French island of Mayotte struggles to cope with migrants	12
REGIONAL	13
La voix du nord / Calais : Charlie Winston improvise un concert à la manifestation de solidarité aux migrants.....	13
Le Télégramme / Solidarité internationale. De nouveaux locaux pour les assos.....	13
Midi libre / Béziers, terre d'accueil des réfugiés au cours des siècles.....	14
La république des Pyrénées / 100 personnes se rassemblent en soutien aux réfugiés à Pau	16
France 3 Picardie.....	16
Paris Normandie / À Rouen, le temple Saint-Éloi entame une série de quatre concerts	16
La Montagne / Naïra Makharadze, policière géorgienne, a fui son pays en 2008.....	17
Le JDC / Ces Nivernais qui ont déjà accueilli des migrants	18

Libération / Roissy: le «tribunal d'exception» pour les sans-papiers validé par la justice

21/09/2015 Marie Piquemal

La Cimade, qui aide les étrangers en situation irrégulière, s'indigne de cet arrêt de la Cour de cassation qui juge cette annexe du tribunal conforme au droit.

La Cour de cassation a tranché : l'annexe du tribunal située à deux pas de l'aéroport de Roissy (Val d'Oise) et du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) pourra continuer d'exister.

Les associations d'aide aux sans-papiers et les avocats avaient tempêté à l'époque, essayant en vain d'empêcher l'ouverture de «ce tribunal d'exception» à l'automne 2013, conçu pour juger, et expulser si les conditions sont réunies, les quelque 3 000 étrangers en situation irrégulière placés dans le centre de rétention mitoyen. C'est là toute l'ambiguïté du lieu. «Tout, ici, est géré par les services de police, déplorait à la barre, le jour de l'ouverture du tribunal, le 14 octobre 2013, Mylène Stambouli, avocate de la Ligue des droits de l'Homme. L'apparence d'impartialité du tribunal n'est pas respectée.»

Les détracteurs (dont la Ligue des droits de l'homme, le syndicat de la magistrature...), s'étaient alors tournés vers la justice, arguant notamment «que le droit pour tout justiciable d'être jugé publiquement par un tribunal indépendant et impartial impose que la localisation et le fonctionnement de la salle d'audience garantissent l'impartialité et l'indépendance du juge, et à tout le moins, donne l'apparence d'une justice publique, impartiale et indépendante.»

La Cour de cassation n'a pas retenu l'argument, considérant que «la salle d'audience se trouvait hors de l'enceinte des centres de rétention [...] de sorte que toute personne retenue devait les quitter pour accéder aux salles d'audience et qu'ensuite, les avocats disposaient exactement des mêmes moyens qu'au palais de justice.»

Cet arrêt, datant du 9 septembre dernier, fait hurler la Cimade, l'une des associations autorisées à intervenir dans les centres de rétention pour aider les sans-papiers dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits. Dans un communiqué publié ce lundi, la Cimade commente, indignée : «Pour la Haute juridiction siégeant sereinement au cœur de la Cité, les étranger(e)s ne méritent donc pas mieux qu'une introuvable annexe du tribunal de Meaux, le tarmac, le hurlement des réacteurs et les odeurs de kérosène.» Et poursuit : «Qu'importe que cette justice des expédients se soustraie au regard des amis, de la famille, du public, des médias en se rendant inaccessible : mieux vaut ne pas trop donner à voir le défilé navrant de ceux dont l'enfermement prélude à l'arrachement à leur vie d'ici.»

L'Humanité / Ils n'ont pas honte ! La cour de cassation a validé la présence d'une salle d'audience en bout de piste de l'aéroport de Roissy.

23/09/2015 Alexandre Fache

Rendre la justice dans l'enceinte même d'un centre de rétention administrative (CRA), au bout d'une piste d'où décollera l'avion censé vous expulser, dans les odeurs de kérosène et le bruit assourdissant des moteurs ? Pas de problème, a répondu la Cour de cassation dans un arrêt du 9 septembre, qui se penchait sur la validité de la salle d'audience installée dans le CRA du Mesnil-Amelot. « C'est la validation d'une justice de seconde zone, de zone aéroportuaire, dont la symbolique est absolument catastrophique ! » fustige Patrick Henriot, secrétaire national du Syndicat de la magistrature, signataire, avec la Cimade ou la LDH, d'un communiqué condamnant cette décision.

Mise en place depuis deux ans, officiellement pour le « confort » (sic) des étrangers placés en rétention et dans un souci d'économies budgétaires, cette délocalisation du tribunal de Meaux pose plusieurs problèmes, selon les associations. D'abord, une « publicité des débats » qui n'est pas assurée, tant l'accès à cette salle relève, pour les familles comme pour les avocats des retenus, du « parcours du combattant ». Deuxième hic : un « principe d'impartialité apparente de la justice » totalement bafoué. « Ce sont les mêmes policiers qui gardent les retenus, les amènent dans cette salle ou les conduisent dans leur avion pour l'expulsion. Comment peuvent-ils croire, dans ce contexte, en l'indépendance de la justice ? » interroge la Cimade. Quant aux économies, elles restent à prouver. Un rapport d'octobre 2013 sur la délocalisation des audiences consacrées aux étrangers, du tribunal de Bobigny vers la zone d'attente de Roissy, les jugeait « tout à fait illusoire ». « Ces audiences tenues dans des conditions exorbitantes du droit commun risquent d'accréditer l'idée que les étrangers ne sont pas des justiciables ordinaires », prévenait en 2013 le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Un risque que la Cour de cassation semble prête à prendre.

L'Humanité / L'accueil des réfugiés victime du business de la haine

24/09/2015 Emilien Urbach

Contrairement aux arguments agités par les droites xénophobes, la France et son système de protection sociale ne sont pas menacés par l'accueil des réfugiés. En revanche, ils ont beaucoup plus à craindre des politiques d'austérité qui détruisent la solidarité et des multinationales de la sécurité qui spéculent sur les drames humains.

Les vendeurs de haine et xénophobes de tout poil ne pouvaient manquer l'occasion. Depuis le début de ce que les médias appellent la « crise des migrants », droite et extrême droite s'en donnent à cœur joie. La machine à diviser les plus démunis entre eux tourne à plein. Avec un argument principal : la France n'a pas les capacités d'accueillir ces réfugiés, qui représenteraient un danger pour l'équilibre de notre système de protection sociale. La semaine dernière, Marine Le Pen n'a pas hésité à expliquer que l'accueil de 24 000 réfugiés syriens annoncé par François Hollande ferait des « logements en moins pour les Français ». Elle a été rapidement rejointe par Rachida Dati, édile (« LR ») du 7^e arrondissement parisien, qui s'est dite « très surprise » que des maires soient en capacité d'attribuer des logements à des réfugiés sans que « les autres demandeurs » ne soient pénalisés. Nicolas Sarkozy n'est, bien sûr, pas en reste. « Les prestations sociales sont plus importantes en France que partout en Europe, a lancé récemment le patron des « Républicains ». Ce qui veut donc dire que les réfugiés qui seront accueillis par d'autres pays européens, membres de Schengen, ont vocation à arriver chez nous. Ils iront là où les prestations sont les moins misérables. »

Leur rhétorique est mensongère. En réalité, xénophobes et libéraux ont décidé de faire de « la crise

des migrants » une aubaine. Ils allient rejet de l'étranger et attaque contre le principe universel d'égalité. Malheureusement pour eux, les chiffres ont la peau dure. Comme nous le démontrons, l'aide apportée aux réfugiés et, au-delà, à l'ensemble des migrants, n'a rien d'un coût exorbitant pour un pays comme la France. Si cette aide est gangrenée, c'est avant tout par les politiques d'austérité. Quant aux politiques sécuritaires que l'on oppose sans cesse aux réfugiés, on s'aperçoit qu'elles font surtout l'objet d'un juteux marché... Décryptage.

1 L'aide aux migrants ? 0,1 % de la protection sociale...

Selon le ministère de l'Intérieur, la France compte 3,9 millions d'étrangers pour plus de 66 millions d'habitants. Elle accueillera sur les deux années à venir 31 750 réfugiés. C'est-à-dire 0,048 % de sa population. C'est ce pourcentage qui, pour la droite et l'extrême droite, doit mettre en péril la protection sociale en France ? Une plaisanterie. Le budget de l'ensemble des prestations assurées par l'État aux citoyens français dépasse, selon les chiffres du ministère des Finances, les 650 milliards d'euros. La totalité des dépenses liées à l'accueil des immigrés (dispositifs d'intégration, asile, etc.) représente, elle, 727 millions d'euros selon le dernier rapport de la Cour des comptes. Soit à peine 0,15 % de l'ensemble du système de protection sociale français. Ce qui n'empêche pas Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy de crier en chœur à la « désintégration » et à « l'invasion »... En vérité, ce qui menace la protection sociale, ce sont bel et bien les politiques d'austérité, pas l'accueil des réfugiés. Sur les 50 milliards d'économies que le gouvernement souhaite réaliser sur les dépenses publiques d'ici à 2017, 40 % seront effectuées sur les aides au plus démunis. Selon un document du ministère des Finances d'octobre 2014, la politique de rigueur touchera ainsi à hauteur de 20 milliards les prestations sociales, suivies par les dépenses de l'État (19 milliards d'économies) et les collectivités locales (11 milliards d'euros). Mais, bizarrement, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy ne se pressent pas, cette fois, pour dénoncer le coût de cette politique-là...

2 l'europe forteresse reste un marché très juteux...

Faire des réfugiés les boucs émissaires de la rigueur budgétaire est d'autant plus insupportable que, dans le plus grand secret, les marchands de matériels de guerre et de surveillance prospèrent sur les politiques de dominations militaires et économiques qui provoquent l'exode de ces millions d'êtres humains. Les ventes d'armes françaises ont ainsi généré plus de 8,2 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2014, et devraient atteindre les 15 milliards d'euros en 2015. L'édification de l'Europe forteresse est également une juteuse manne financière pour ces sociétés expertes dans la défense et la sécurité. Le renforcement des contrôles aux frontières, actuellement au centre des discussions entre chefs d'État de l'UE, comme la mise en place d'Euronavfor-Med, l'opération militaire en cours au large de la Libye, sont largement influencés par ces multinationales. « Dès 2003 s'est formé un groupe de personnalités constitué de commissaires européens, de représentants de centres de recherche et de huit entreprises », explique la juriste spécialiste des politiques européennes d'immigration et cofondatrice du réseau Migreurop Claire Rodier. On compte parmi elles EADS, Thales, Finmeccanic, Indra, Siemens et Erikson. Depuis, plus de 40 programmes liés à la surveillance et au contrôle des frontières ont été mis en place par l'Union. Euronavfor-Med bénéficie, par exemple, d'un budget de 11,82 millions d'euros. L'Espagne aura dépensé plus de 70 millions pour bâtir ses « barrières de sécurité ». Presque autant pour le matériel de haute technologie vendu à la Grèce et à la Bulgarie pour équiper leur smart border (frontière intelligente). En août 2010, le groupe EADS se félicitait de son « étroite coopération avec les autorités roumaines ». En 2004, la société avait signé un contrat, prolongé en 2009, sur la fourniture à Budapest d'un système intégré de sécurisation. Au total : 670 millions de dollars pour couvrir 3 000 km de frontières...

3 ... tout comme le soutien aux régimes dictatoriaux

Ces mêmes entreprises signent sans vergogne des contrats avec des régimes dictatoriaux et s'impliquent de plus en plus directement dans le déroulement de conflits armés. Le français Thales développe, par exemple, un drone militaire en partenariat avec l'Israélien Elbit. « Nombreux sont les salariés du groupe qui s'interrogent sur la relation qu'entretiennent Thales et l'État d'Israël et sur les relations commerciales que nous avons avec certaines sociétés israéliennes, que ce soit en matière d'achat ou de vente de matériel civil mais aussi et surtout militaire », alertait, en juillet 2014, pendant les bombardements israéliens sur Gaza, une lettre ouverte de la CGT Thales à sa direction. Des interrogations qui peuvent se comprendre. Elbit utilise régulièrement l'argument marketing que son matériel a été « testé sur le terrain »... En avril 2003, le Sunday Times avait déjà souligné l'implication des sociétés Dassault et Thomson-CSF, devenue Thales, dans des ventes de matériel militaire à l'Irak, en violation de l'embargo de l'ONU en vigueur à l'époque...

4 les expulsions attisent l'appétit du privé

Les politiques de rétention et de reconduite à la frontière sont également d'importants gisements financiers, dans le cadre de partenariats public-privé, pour ces sociétés. Pour expulser 3,3 millions d'immigrés, depuis 2000, les pays membres de l'UE auront dépensé, selon The Migrants files, plus de 11 milliards d'euros. En France, des filiales d'entreprises comme Bouygues, GDF Suez, Vinci ou encore Elior restauration, sont de plus en plus présentes sur les marchés de la construction et de la gestion des lieux de rétention. Et ce au détriment des étrangers retenus comme à celui des personnes qu'elles emploient. En 2008, un rapport de la Cimade indique, par exemple, que la société d'entretien Onet et la société de restauration Avenance, sous-traitants, depuis 2007, de la filiale de Bouygues Exprimm, qui venait d'emporter le marché des services auprès des détenus du centre de rétention de l'aéroport de Lyon, avaient « réduit de façon drastique le personnel », réduisant de 12 à 4 le nombre d'employés qui s'occupaient de la restauration.

L'élan de solidarité avec les réfugiés qui traverse actuellement les peuples européens, soumis pour leur part aux politiques d'austérité, a bel et bien un ennemi : « C'est la finance... »

La Croix / La carte interactive des initiatives d'aide aux réfugiés

18/09/2015, par Julien Duriez

Parmi ces initiatives, certaines ont été relayées par nos lecteurs. Vous pouvez continuer à nous tenir informé des actions prises à l'échelle locale, dans des associations ou des paroisses. La Croix publiera vos réponses et témoignages.

AIDE AU LOGEMENT DANS LES PAROISSES

Depuis le début de l'année et même parfois depuis bien plus longtemps, des paroisses et des associations catholiques ont ouvert leurs portes aux réfugiés, principalement des familles de chrétiens d'Orient qui ont fui les exactions en Irak. Mais après les arrivées massives de ces dernières semaines, l'appel du pape François et l'émotion suscitée par la photo du jeune Aylan, le nombre d'initiatives redouble.

Parmi les actions recensées sur notre carte interactive, Habitat et humanisme a annoncé l'ouverture d'un hébergement pour 80 migrants, dont un certain nombre venus d'Irak et de Syrie, à Bonnelles, dans les Yvelines. « Nous ne pouvons pas rester étrangers à la situation des migrants. Aussi, nous faut-il agir. La parole d'émotion doit être accompagnée d'actions très concrètes », estime Bernard Devert, président du mouvement.

Le réseau Welcome mis en place par le Service jésuite des réfugiés (JSR) dans une dizaine de villes en France est en pointe. « Nous accueillons dans notre famille trois fois par an un réfugié pendant

six semaines, raconte un internaute membre du réseau à Colombes (Hauts-de-Seine) répondant à l'appel à témoignage lancé sur le site de La Croix. C'est une période très riche pour nous et nos enfants et cela nous permet d'avoir un autre regard sur l'asile politique et sur leurs pays. Nous recommandons vivement à nos amis de le faire, c'est une vraie chance. »

Dans les diocèses et les paroisses, la solidarité s'organise là aussi. « Le diocèse n'a pas attendu l'appel du Pape pour accueillir des réfugiés, mais son appel a un retentissement extraordinaire, bien au-delà de la sphère des catholiques, note Mgr Lebrun, évêque de Saint-Étienne, sur le site du diocèse. Actuellement seize paroisses sur trente ont une action en faveur de personnes réfugiées. Et il y a encore de la place pour accueillir. »

DONS EN NATURE ET BÉNÉVOLAT, FAIRE FACE AUX PROPOSITIONS D'AIDE

Pour venir en aide aux migrants, nombreux sont ceux qui se tournent vers les associations déjà actives depuis longtemps auprès d'eux. Le Secours catholique, qui regroupe aujourd'hui plus de 250 équipes locales, soit 4 000 bénévoles, investies dans l'aide aux migrants, notamment à Calais, fait face à de très nombreuses propositions d'aide.

Une générosité qu'il faut organiser. Bénévolat ou dons en nature, toutes les offres peuvent être faites via une adresse mail unique (info.benevolat@secours-catholique.org), indique Laurent Giovannoni, responsable du département étranger sur le site de l'ONG catholique. Les associations cherchent le plus souvent des bénévoles prêts à s'engager dans la durée, rappelle France Terre d'Asile.

L'organisation protestante de La Cimade cherche en permanence des bénévoles dans ses 75 groupes locaux répartis dans 13 régions. Certains profils sont particulièrement recherchés par les associations en fonction des missions : distribution de nourriture, interprétariat, cours de français, accompagnement dans les démarches administratives et conseil juridique.

APPEL AUX DONS

Pour soutenir l'action sur le terrain, il est aussi bien sûr possible et très utile de faire des dons.

> Le Secours populaire a ouvert un « fonds d'urgence migrants-réfugiés » destiné à « permettre à la solidarité financière, matérielle et morale de s'exercer pour ces migrants d'aujourd'hui qui cherchent refuge et abri. » D'autres ONG organisent des collectes spéciales pour soutenir leurs actions sur le terrain via leurs sites Internet.

> Croix-Rouge. Les gilets orange barrés d'une croix rouge des employés et bénévoles de l'ONG sont très souvent présents aux points d'entrée des migrants dans l'Union européenne. La branche française de la Croix-Rouge est aussi chargée de l'accompagnement de long terme dans les structures d'accueil et d'hébergement des réfugiés en France.

> Comme France Terre d'Asile, Adoma (ex Sonacotra), Coallia (ex Aftam), et Forum réfugié sont les principales associations chargées par l'Etat de la gestion des plus de 250 Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) en France. Il en existe certainement un près de chez vous.

> Médecins du monde propose également une prise en charge sanitaire des migrants, en France, notamment à Calais, mais aussi dans de nombreux pays méditerranéens.

> Médecin sans Frontière mène des actions de sauvetage en Méditerranée en partenariat avec le Migrant Offshore Aid Station (MOAS). Elle soutient les migrants depuis plusieurs mois en Grèce, en Italie, en Macédoine. L'ONG a aussi monté plusieurs hôpitaux pour venir en aide aux blessés de la guerre en Syrie.

> Unicef. L'organisation onusienne vient en aide aux enfants en situation difficile dans les pays dont sont originaires de nombreux migrants qui tentent de rejoindre l'Europe, ainsi que dans les pays de transit.

> Save the children. L'ONG britannique vient en aide aux enfants qui arrivent en Europe avec leurs familles ou parfois seuls.

La Croix / Sondage La Croix-Pèlerin sur l'accueil des

migrants : les catholiques bousculés par le pape

23/09/2015, par Nicolas Senèze

Le sondage La Croix/Pèlerin montre des différences assez marquées entre les catholiques non pratiquants et les pratiquants. Ces derniers sont plus sensibles aux propos du pape.

Ce sondage manifeste que les catholiques dans leur ensemble ont les mêmes réticences vis-à-vis des réfugiés que l'ensemble des Français.

Le sondage réalisé par l'Ifop pour La Croix et Pèlerin montre que les réticences face à l'accueil des migrants sont les mêmes chez les catholiques que pour l'ensemble des Français : 57 % d'entre eux se disent opposés à l'accueil des migrants arrivant sur les côtes européennes, 51 % pour les pratiquants, un chiffre sensiblement identique à celui de l'ensemble des Français (52 %).

SEULEMENT LE TIERS DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS FAVORABLES À L'ACCUEIL

« Les catholiques ne sont pas hors sol : ils évoluent dans une société française elle-même majoritairement réfractaire à l'accueil », relève Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'Ifop qui voit une France coupée en deux sur la question. Au clivage gauche-droite (73 % des personnes de gauche favorables à l'accueil, 28 % à droite) s'ajoute un critère sociologique : les deux tiers des professions libérales et des cadres supérieurs sont favorables à l'accueil, la moitié des professions intermédiaires, seulement le tiers des employés et ouvriers. « Les questions sur notre potentiel économique, notre modèle d'intégration et la menace sécuritaire sont des freins extrêmement puissants », résume Jérôme Fourquet.

Les catholiques n'échappent ni à ces questions ni à ce clivage, contrairement aux protestants (72 % en faveur de l'accueil), traditionnellement plus bienveillants vis-à-vis des étrangers et des persécutés, notamment avec l'engagement ancien de la Cimade – ou aux musulmans (67 % en faveur de l'accueil), chez qui joue sans doute une proximité religieuse vis-à-vis des nouveaux arrivants. « À l'inverse, cela peut aussi être un frein supplémentaire pour des catholiques », note Jérôme Fourquet.

LES CATHOLIQUES NON PRATIQUANTS NE SONT QUE 40 % À APPROUVER LE PAPE

L'appel du pape n'est néanmoins pas sans effet. Près de six pratiquants sur dix l'approuvent, même si certains pourraient être sceptiques au départ. « La proportion des pratiquants qui suit le pape est de 10 points supérieure à ceux qui sont favorables à l'accueil : c'est bien qu'il réussit à vaincre des réticences », insiste Jérôme Fourquet.

En revanche, les catholiques non pratiquants ne sont que 40 % à approuver le pape. « Ce sont ceux qui vont s'inquiéter de voir transformer en mosquées les églises où ils ne mettent plus les pieds », résume le sondeur. À l'inverse, chez les pratiquants, les réticences vont être contrebalancées par le message de l'Évangile qu'ils entendent plus souvent. »

2 % DES PRATIQUANTS ACCUEILLENTE DÉJÀ DES RÉFUGIÉS CHEZ EUX

Reste que 31 % des pratiquants se disent opposés à l'appel du pape. « Ce chiffre n'est pas à négliger, surtout par rapport à un pape qui a bénéficié jusqu'ici d'un fort soutien », reconnaît Jérôme Fourquet. « Les catholiques sont des Français comme les autres. Ils sont soumis aux mêmes images qui, tous les soirs au 20 heures, donnent l'impression de hordes barbares qui déferleraient sur l'Europe », constate le P. Olivier Ribadeau-Dumas, secrétaire général et porte-parole de la Conférence des évêques de France. Pour lui, cette attitude d'opposition à l'accueil est « un peu d'ordre fantasmagorique : on parle de réfugiés... qui ne sont pas encore arrivés ». « On a l'expérience de cela avec les SDF, continue-t-il, les accueillir peut faire peur, mais une fois qu'ils arrivent dans les paroisses, l'accueil se fait. Je suis sûr que, quand il ne s'agira plus d'une idée mais d'aider des personnes, la générosité des catholiques sera au rendez-vous. »

« De fait, si on regarde les gestes concrets, on s'aperçoit que les pratiquants sont mobilisés, note Jérôme Fourquet. 14 % ont déjà fait des dons en nature, 28 % en ont l'intention. On est donc sûr de gros volumes de dons. » Et si 2 % accueillent déjà des réfugiés chez eux, 8 % ont l'intention de le

faire. « Cela représente tout de même 1 % des Français, soit 400 000 foyers, relève le sondeur. Ainsi, tout en étant minoritaires dans leurs paroisses, ces catholiques seront bien représentés dans le mouvement d'accueil des réfugiés. »

LA MÉTHODE DU SONDAGE

L'enquête a été menée du 16 au 21 septembre par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 2 997 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Certaines questions étaient adressées uniquement aux catholiques, qui représentent 61 % de l'échantillon (10 % de pratiquants et 51 % de non-pratiquants). La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

UN LIVRE SUR LE PAPE FRANÇOIS ET LES MIGRANTS

Le pape François fut l'un des premiers à alerter sur le sort des migrants. Désormais, ses nombreuses paroles sur le sujet sont rassemblées dans un recueil d'une cinquantaine de textes. Des audiences place Saint-Pierre aux messages officiels aux dirigeants du monde, de Lampedusa au forum de Davos, « à plusieurs reprises, sa parole soulagea la honte qui nous habitait », rappelle la préface de Jean-Claude Guillebaud.

Où est ton frère ?, pape François, Bayard, 163 p., 13,90 €.

La Tribune / Mayotte : les migrants oubliés du 101e département français

23/09/2015, par Sarah Belhadi

Le président François Hollande en visite à Mayotte pendant la campagne présidentielle de 2012.

Le président François Hollande en visite à Mayotte pendant la campagne présidentielle de 2012. (Crédits : Reuters Charles Platiau)

En 2014, Mayotte, département d'Outre-mer, totalise à lui seul près de 20.000 reconduites à la frontière. Les migrants, originaires de l'île d'Anjouan pour la plupart d'entre eux, n'ont que 70km à parcourir pour rejoindre Mayotte. Mais les traversées sont régulièrement meurtrières. Un rapport sénatorial de 2012 fait état de 7.000 à 10.000 morts depuis 1995.

Lui s'appelait Aylan. La photo de ce petit corps, la tête enfouie dans le sable, a fait le tour du monde. Il aura fallu une image choc, celle d'un enfant syrien de 3 ans, pour que l'Europe prenne conscience de ce que l'on qualifie désormais comme la plus grande crise migratoire depuis 1945.

En France, la mobilisation s'organise : le 7 septembre, François Hollande annonce l'accueil de 30.000 migrants d'ici deux ans, soit 24.000 de plus que prévu. Le virage sémantique s'opère aussitôt. On ne parle désormais plus de migrants mais de réfugiés, ce qui provoque - au passage - une crise de repères, et une confusion.

A quelque 10.000 km de la métropole, un autre ballet des migrants se joue, cette fois sur le 101e département français. En février 2014, 7 clandestins périssent dans le naufrage de leur embarcation au large de Mayotte. Les années se suivent et se ressemblent. En août 2007, la gendarmerie fait état de 14 morts dont 8 enfants dans le naufrage d'une barque de fortune en provenance d'Anjouan, en Union des Comores. En juillet 2012, sept personnes dont quatre enfants perdent la vie après le naufrage de leur embarcation au large de Mayotte. Janvier 2015 : les corps de quatre adultes et deux enfants sont retrouvés au large de l'îlot de M'Tsamboro. Cette tragédie, moins spectaculaire -et plus lointaine- que celle des naufrages en Méditerranée, retient peu l'attention des médias, et des politiques.

En 2012, le Sénat tire la sonnette d'alarme

Pourtant, elle se passe en France. Un rapport sénatorial, publié en 2012, évalue entre 7.000 et 10.000 le nombre de morts depuis 1995. De leur côté, les autorités comoriennes font état d'au moins

12.000 morts en vingt ans. Des chiffres qui ne dissuadent ni les candidats à l'immigration, ni les passeurs à l'origine d'un marché juteux. Ainsi, le canal du Mozambique, au même titre que la Méditerranée, a son réseau de passeurs implantés. Il s'organise principalement à Anjouan, et rapporterait "environ 300 euros par passager", note le rapport. La plupart du temps, ce sont des mineurs qui orchestrent ces départs. Ceux qui tirent les ficelles du business savent pertinemment que les jeunes passeurs ne risquent aucune condamnation judiciaire.

Les embarcations de fortune sont surnommées les "Kwassas Kwassas". Elles ne mesurent que 10 mètres de long sur un mètre de large, et transportent parfois jusqu'à 50 personnes originaires pour la plupart d'Anjouan, en Union des Comores.

A Anjouan, elles sont loin d'être un mystère. On vous indique même parfois l'endroit d'où ces cercueils flottants partent. Ici, tout le monde connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un... Pour ces candidats téméraires, l'objectif est de rejoindre "la Française", Mayotte, située à peine à 70 km. Le 101e département français, à quelques heures de bateau, est considéré comme un eldorado.

Mayotte plébiscitée pour son niveau de vie

Et pour cause... Le rapport sénatorial de 2012 note que le produit intérieur brut (PIB) par habitant de Mayotte (6.575 euros par habitant en 2010) est huit fois supérieur à celui des Comores (760 euros en 2010). Et, la départementalisation de 2011 a renforcé l'attractivité du territoire.

Selon les estimations, la population immigrée clandestine à Mayotte pourrait s'élever de 50.000 à 60.000 personnes, dont 90% d'origine comorienne, soit environ un tiers de la population officielle de Mayotte (qui comptait 214.700 habitants au 1er janvier 2013, selon l'Insee).

La petite île de l'océan indien est notamment plébiscitée pour son système de santé, incomparable avec les unités de soins d'Anjouan, qui ressemblent davantage à des dispensaires qu'à des hôpitaux. De nombreuses mères viennent accoucher à Mayotte pour que leur enfant bénéficie du droit du sol et obtienne la nationalité française. Ce n'est donc pas un hasard si le 101e département français est réputé être la plus grande maternité de France depuis de nombreuses années.

Tous ces indicateurs laisseraient croire que ces migrants fuient la violence économique de leur territoire d'origine. Sauf que ces Comoriens en quête d'une vie meilleure n'ont pas toujours été persona non grata à Mayotte. Pour le comprendre, il est nécessaire de se plonger dans le passé.

Mayotte, une histoire tumultueuse

En réalité, les Comores (Anjouan, Mohéli et la Grande Comore) et Mayotte ont une histoire commune. Mais, en 1974, un référendum est organisé pour demander aux Comoriens s'ils souhaitent devenir indépendants. Mayotte reste française alors que ses "sœurs" font le choix de l'indépendance. Une vision de l'Histoire officielle que nuance Mahmoud Ibrahim, professeur d'histoire et spécialiste des Comores :

En réalité, Mayotte n'a rien décidé du tout. Depuis toujours, les gens prennent la consultation du 22 décembre 1974 pour un référendum. Mais il s'agit juste d'une consultation. Il n'a pas été demandé aux Comoriens des quatre îles de décider de leur sort, encore moins aux habitants d'une seule île. On leur a demandé un avis."

Au fil des années, la situation devient ubuesque. Les Comoriens qui pouvaient circuler librement d'une île à l'autre entre 1975 et 1995 se retrouvent dans l'interdiction de rejoindre Mayotte.

Le visa de la discorde

Car, depuis 1993, les Comoriens, habitants des îles voisines ont l'obligation de disposer d'un visa pour entrer à Mayotte, que l'on a surnommé "visa Ballardur" en référence au Premier ministre en poste à l'époque. Sauf que les conditions d'attribution sont complexes et onéreuses, et les candidats préfèrent tenter leur chance clandestinement. "Le but du visa était évidemment de freiner l'entrée des Comoriens à Mayotte", explique Philippe Boisadam, secrétaire général du préfet (de 1976 à 1978) et ancien préfet de Mayotte (de 1996 à 1998).

Mais la procédure n'a pas eu l'effet escompté. Le visa Ballardur n'a pas dissuadé les Comoriens. "Beaucoup d'entre eux n'essayaient même pas de faire la démarche pour obtenir un visa car ils savent que c'est compliqué", constate Yohan Delhomme, chargé de l'animation de la Cimade Mayotte.

Il est d'ailleurs complexe d'obtenir davantage d'informations sur les conditions d'attribution de ce visa : "Sur les refus, on a une opacité totale des pratiques des autorités comoriennes", observe le représentant de l'association d'aide aux migrants. Critères, chiffres, peu ou pas d'éléments fuitent. Pourtant, 20 ans plus tard, les critères sont -officiellement- restés les mêmes : obtention du visa pour lien familial, raison économique ou sanitaire.

En 2012, le Sénat demande la suppression du "visa Balladur" "qui n'a aucunement mis fin à l'immigration illégale" et plaide pour "un dispositif d'attribution de visa plus réaliste et rigoureux afin de maîtriser l'immigration".

50 à 70 millions d'euros dépensés chaque année

Car, ce visa, en plus d'être indirectement responsable de milliers de morts, s'est révélé inefficace et onéreux. Le coût des reconduites à la frontière des immigrés clandestins se chiffrait entre 50 et 70 millions d'euros par an pour la France. En 2015, 44 agents de la Police aux Frontières (PAF) ont été recrutés pour lutter contre cette immigration clandestine. Mayotte compte également 4 radars de surveillance maritime.

En 2014, d'après la préfecture de Mayotte, 19.991 reconduites à la frontière ont été réalisées, soit 4.083 de plus qu'en 2013, et 597 embarcations interpellées. Mayotte est le département français qui détient le record des reconduites à la frontière. Car, elles ne sont pas dissuasives. "Ils se font expulsés une fois, mais reviennent", constate Yohan Delhomme qui déplore cette situation :

"On essaye de couper les liens qui existent depuis tellement longtemps (NDLR : entre les Comores et Mayotte) en imposant des conditions de visa. Résultat : on se retrouve avec des gens qui arrivent en kwassa kwassa".

L'association estime qu'"il faut commencer par simplifier les conditions pour que les gens puissent venir légalement sur Mayotte en arrêtant cette politique sécuritaire et réfléchir à une coopération régionale entre les îles".

Une coopération régionale inter-îles

C'est aussi la vision que partage Philippe Boisadam, auteur d'un ouvrage paru en 2009 consacré au 101^e département français : "Mais que faire de Mayotte ?" :

"Pour mettre un terme à l'immigration clandestine, il n'y a qu'une solution et ce ne sont pas les radars ou les fonctionnaires supplémentaires. Il faut développer avec Anjouan un système de collaboration régionale qui passe dans un premier temps par la mise en place d'une couverture sanitaire convenable", explique celui qui a été chargé de la mise en place du premier radar de contrôle en 1996.

Pour autant, la suppression d'un visa, comme le proposaient les sénateurs en 2012, n'est pas non plus une solution envisageable pour l'ancien député : "Mayotte n'a pas la capacité de recevoir une foule de Comoriens".

En janvier 2014, Mayotte est devenue une région ultrapériphérique, avec à la clé une enveloppe de 340 millions d'euros pour la période 2014-2020. Si cette somme est jugée "dérisoire" par l'ancien préfet, rien n'indique qu'une partie pourrait être consacrée à la question migratoire. Fin juillet, le cap des 10.000 reconduites à la frontière a d'ores et déjà été atteint. "Mais l'Union Européenne et les responsables politiques en France se fichent de Mayotte", déplore l'ancien haut fonctionnaire.

RFI / Invitée du matin Geneviève Jacques: «Il s'agit de renforcer l'arrêt des mouvements vers l'Europe»

24/09/2015, par Arnaud Pontus

Geneviève Jacques: «Il s'agit de renforcer l'arrêt des mouvements vers l'Europe» Geneviève Jacques, présidente de la Cimade.

Geneviève Jacques, présidente de la Cimade (association de solidarité active avec les migrants, les

réfugiés et les demandeurs d'asile) est l'invitée du matin sur RFI. A partir de 7h50 (heure de Paris), elle revient au micro d'Arnaud Pontus sur la politique européenne face à l'afflux des migrants et l'état de la mobilisation en France aujourd'hui.

« Vous avez utilisé le mot "renforcement", il s'agit de renforcer l'arrêt et le blocage des mouvements vers l'Europe et on a tendance à dire "tout ça pour ça". Un accueil très difficile de 120 000 réfugiés, exilés, alors qu'il y en a déjà 500 000 en Europe. [...] Il y a maintenant une unanimité pour renforcer tous les moyens empêchant ces gens d'arriver. [...] La stratégie c'est comment empêcher. Il y a un aspect positif bien évidemment qui est d'accorder un milliard supplémentaire au Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), au programme alimentaire mondial pour que les réfugiés qui sont dans les pays voisins tels que la Turquie, la Jordanie, le Liban souffrent un peu moins qu'ils ne souffrent actuellement. C'est très en deçà de ce qu'attend le HCR. »

<http://www.rfi.fr/emission/20150924-genevieve-jacques-presidente-cimade-union-europeenne-crise-migrants>

France Bleu / La femme de la semaine

20/09/2015

[Geneviève Jacques]

<https://www.francebleu.fr/emissions/la-femme-de-la-semaine/genevieve-jacques-presidente-de-la-cimade>

France 4 / L'autre JT

24/09/2015

[Geneviève Jacques]

www.france4.fr/emissions/l-autre-jt/videos

France Culture / Journal 18h

23/09/2015

[Gérard Sadik]

France 24 / Mayotte la Française dans l'impasse face à l'afflux des migrants comoriens

19/09/2015

À l'heure où des milliers de migrants fuient le Moyen-Orient pour l'Europe, à 8 000 km se joue aussi un autre drame de l'immigration, depuis plusieurs années. Les Comoriens fuient la misère, la corruption et l'instabilité politique de leur pays pour Mayotte la française.

En disloquant l'archipel des Comores, dont les îles ne sont séparées que par quelques dizaines de kilomètres, l'État français a créé un monstre migratoire difficilement gérable pour Mayotte. Une situation potentiellement explosive, que pointait déjà un rapport sénatorial en 2008.

L'île est depuis 2011 un département français. L'eldorado de la région. Les flux migratoires sont constants. Face à la complexité d'obtention d'un visa, des dizaines de milliers de Comoriens tentent de rejoindre l'île, parfois au péril de leur vie, en kwassa kwassa, des embarcations de fortune. Face à eux, les forces de gendarmerie, les militaires et la police aux frontières peinent à endiguer ce flux de clandestins. L'an dernier, 20 000 clandestins ont été renvoyés chez eux. La grande majorité après

avoir séjourné dans le centre de rétention administrative, le CRA. Un centre, longtemps critiqué par les associations et le défenseur des droits de l'Homme pour sa non conformité au code d'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

[Lucie Curet]

<http://www.france24.com/fr/20150918-video-Comores-Mayotte-Migration-centre-retention-administrative-clandestins>

France 24 / French island of Mayotte struggles to cope with migrants

19/09/2015

Mayotte is a French overseas region or "department" located in the Indian Ocean. It used to be part of the Comoros, which was a French colony until gaining independence in the 1970s. Since then there's been a widening economic discrepancy in living standards between the Comoros and French Mayotte. The island has now become a little-known frontier of EU migration.

[Lucie Curet]

<http://www.france24.com/en/20150918-focus-france-mayotte-immigration-eu-borders-indian-ocean>

La voix du nord / Calais : Charlie Winston improvise un concert à la manifestation de solidarité aux migrants

19/09/2015, PAR ARIANE DELEPIERRE

Ce samedi après-midi, vers 13 h, entre 2 500 et 3 000 personnes ont défilé spontanément dans la « new jungle », bidonville né à côté du camp Jules-Ferry, rue des Garennes, avant de battre le bitume en direction du pont Vétillard, lieu de ralliement de la manifestation franco-britannique en solidarité aux réfugiés. Parmi tous ces anonymes, un certain Charlie Winston, chanteur incontournable de la scène pop-folk britannique, engagé dans la cause.

« Il est venu spontanément pour exprimer sa solidarité avec les migrants. Nous ne l'avions pas invité », rapporte Véronique Devise, présidente du Secours catholique dans le Nord-Pas-de-Calais, une des associations à l'initiative de cette mobilisation citoyenne et pacifiste à la résonance nationale.

Comme l'indique son compte Twitter, le chanteur et guitariste britannique, qui s'est fait connaître en 2009 avec son tube Like a hobo, n'en est pas à son premier concert en faveur des migrants. Dernièrement, il a chanté lors de diverses manifestations, notamment à Londres et à Tunis.

Ce samedi après-midi, Charlie Winston était à Calais, au cœur du cortège, qui a rassemblé entre 2 500 et 3 000 personnes, migrants, bénévoles, humanitaires, No Border, originaires de France, de Belgique, de Hollande et du Royaume-Uni, à bord de la remorque d'un camion, équipé d'une sono, affrété spécialement pour l'occasion et qui fermait le défilé. Entre une série de discours de bénévoles français et britanniques, mais aussi de réfugiés, l'auteur-compositeur et interprète a créé la surprise en interprétant en acoustique l'une de ses chansons « Say something », extraite de Curio City, son troisième et dernier album, sorti en février dernier. Au milieu des pancartes « Freedom, No jungle, No border, No forced deportation », la foule multicolore s'est aussitôt mise à danser, à taper des mains, et à fredonner cet air rafraîchissant et anti-morosité. Généreux, l'artiste au chapeau trilby en feutre qui le caractérise si bien, a enchaîné l'après-midi avec trois autres titres.

À côté, des stands avaient été installés pour accueillir les manifestants. Là, un registre attendait les signataires de la Déclaration citoyenne de solidarité, rédigée par les associations : Secours catholique, Salam, L'Auberge des migrants, Médecins du Monde, La Cimade, Terre d'errance.

Autre symbole fort : un mur blanc, symbole de ceux que certains pays, notamment la Hongrie, érigent pour arrêter le flux, sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, de migrants qui fuient leur pays en guerre. Armés de bombes de peinture, les migrants ont colorié ce grand espace vide de vœux à l'écho universel : « We ask for a decent life ».

Le Télégramme / Solidarité internationale. De nouveaux locaux pour les assos

20/09/2015, par Pascal Jaouen

Philippe Le Calvez, adjoint en charge de la vie associative, avec, à sa droite, Guillaume Angotti, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire et aux solidarités internationales, et, à sa gauche, Philippe Mauffret, directeur du CCAS. Les associations de solidarité internationale (*), avec à leur tête le Centre d'information cornouaillais de développement solidaire (Cicodes), ont inauguré, hier matin, leurs nouveaux locaux situés au centre Delta, 4 boulevard de Créac'h-Gwen. Un véritable outil de travail. L'ensemble du personnel et des bénévoles de ces associations de

solidarité internationale reconnaissent avoir intégré, en octobre, des locaux particulièrement fonctionnels et adaptés à tout public. Outre les bureaux du personnel employé, ils disposent de cinq pièces pour recevoir, d'une salle de réunion et d'un centre de documentation. Précédemment installées rue Bourg-les-Bourg ces associations oeuvraient dans des locaux exigus mais plus proches du centre-ville. Un problème d'accès piétonnier Philippe Le Calvez, adjoint en charge de la vie associative, et Roland Angotti, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire et aux solidarités internationales, se sont plu à rappeler qu'il n'était pas dans les obligations d'une mairie de fournir un logement aux associations mais, que, depuis longtemps, les différentes municipalités quimpéroises s'y étaient attachées. Seul bémol, la signalisation pour y accéder est à prévoir. Seule une discrète signalétique a été apposée sur la façade. Autre point, compte tenu de la fréquentation du boulevard de Créach-Gwen, il est difficilement envisageable de mettre en place face au centre Delta un passage piéton. En l'état, au niveau de l'arrêt du bus, à 100 m sur la route de Bénodet, le piéton est contraint, après avoir franchi le passage réservé, d'emprunter la piste cyclable. Journée portes ouvertes et jeudis d'échanges Bien installé dans ces nouveaux locaux, le Cicodes veut donner une autre impulsion à l'association. Elle a programmé une opération portes ouvertes, le jeudi 1^{er} octobre, au centre de ressources (documentation) et à 18 h 30, un débat sera lancé : « La solidarité internationale en questions ». Chaque premier jeudi du mois un autre thème sera abordé (les désordres alimentaires, le climat change...). * Avec le Cicodes cohabitent les associations la Cimade, Droit d'asile, les amoureux au ban public, Amnesty International, Santamaria Orléa, ATD Quart-monde et PAE Togo. Pratique Renseignements auprès du Cicodes, Centre Delta 4, boulevard de Créac'h-Gwen, tél. 02.98.95.87.40.

Midi libre / Béziers, terre d'accueil des réfugiés au cours des siècles

22/09/2015, par EMMANUELLE BOILLOT

Béziers, terre d'accueil des réfugiés au cours des siècles En 1914 se crée un comité des réfugiés à l'angle des rues de la Citadelle et Montmorency.

Depuis l'époque de Charlemagne, ce sont les Espagnols, fuyant la guerre, qui ont été les plus nombreux à trouver asile dans le Biterrois. Leurs descendants ont, depuis, prospéré.

L'exode des Ibériques vers le Biterrois débute lorsque les Francs ont chassé les Sarrazins de Septimanie au milieu du VIII^e siècle. La région est alors dépeuplée et les Carolingiens décident d'accueillir les Espagnols, fidèles compagnons de combats de Charlemagne, qui refusent la domination musulmane de leur pays.

L'aprision entre 780 et 844

Claudie Amado, dans Histoire de Béziers, sous la direction de Jean Sagnes (aux Éditions Privat), relate : "Leur accueil en terre septimaniennne est favorisé par, selon A. Dupont, "un ensemble de prescriptions politiques, juridiques, économiques et sociales s'inspirant des directives communes, émanant elles-mêmes de trois souverains : Charlemagne, Louis le Pieux et Charles le Chauve". "Ce régime apripsonnaire va s'échelonner entre 780 et 844. Les colons espagnols peuvent devenir, au bout de trente ans, propriétaires des terres abandonnées, à condition de les défricher et de les faire fructifier.

Béziers et les Cathares lors du sac de 1209

Difficile de parler de réfugiés et d'accueil Biterrois sans rappeler l'esprit de tolérance qui régnait dans la ville à la veille du sac de 1209, aussi bien envers les Cathares que les juifs. Mais les

circonstances étaient différentes. Selon Monique Bourin, dans Histoire de Béziers, sous la direction de Jean Sagnes aux Éditions Privat, en 1209, Béziers n'était pas une "citadelle hérétique". Son analyse des sources connues fait état "d'un peu plus de deux cents noms" d'adeptes du catharisme. Il ne s'agissait pas de réfugiés, mais de Biterrois. Et en refusant de les livrer au légat du pape, les habitants ont surtout fait montre de tolérance, de fidélité au vicomte Trencavel, de résistance à l'autorité pontificale et au roi de France. "Le sac de Béziers" par le peintre biterrois Joseph-Noël Sylvestre.

Robert Cavalié parle, à travers Béziers... histoire d'en parler aux Éditions du Mont, "d'un certain Rainard qui reçut du roi Carloman, en 881, l'église de Coulobres, en témoignage de reconnaissance d'une fidélité jamais démentie de la part de ce vicomte biterrois, fils de l'un des immigrés espagnols installés sur les terres de Saint-Jean d'Aureilhan. Plus tard, la fille de ce Rainard épousa un Boson, vicomte d'Agde, réunissant ainsi Agde la Grecque et Béziers la Gréco-Romaine". Encore plus tard, une de ses descendantes s'unira à un Trencavel de Carcassonne, un nom attaché à l'histoire de Béziers.

L'éphémère Première République espagnole

La deuxième vague de réfugiés politiques espagnols date de 1874. Leur Première République vient de mourir à la suite d'un coup d'État des partisans de la monarchie, qui installeront le Bourbon Alphonse XII. De nombreux républicains ont alors franchi les Pyrénées, dont Joan Nat le père du célèbre pianiste biterrois Yves Nat. Bottier de talent, il participe à la création de la Société de secours mutuel, la Colonie espagnole. Toujours très active, son siège est rue de la Vieille-Citadelle.

La dernière expatriation, est celle qui commence en 1939, la Retirada, de plus de 450 000 républicains après la victoire de Franco. Nombre d'entre eux sont parqués dans des camps dans les Pyrénées-Orientales, à Agde, à Bram dans l'Aude ou encore dans le Tarn-et-Garonne. Sur Béziers, un camp spécialisé est installé sur la caserne Riols, route de Maraussan, qui fait également office d'hôpital auxiliaire. Les miliciens républicains et les civils valides ne possédant pas d'autorisation de séjour y sont regroupés. Nombre de leurs descendants sont aujourd'hui biterrois.

Des Belges durant les conflits mondiaux

Les Belges, eux aussi, ont été nombreux à avoir trouvé asile à Béziers. Mais, contrairement aux Espagnols, il est ponctuel et lié aux deux Guerres mondiales. Au début de la Première, un camp d'internement est mis en place à Plaisance, sur les bords du canal du Midi. Une partie est réservée aux prisonniers de guerre, principalement des Alsaciens ayant prêté serment à l'empereur allemand Guillaume II. L'autre accueille des réfugiés français et belges qui ont la liberté de circuler. Mais le camp n'est pas le seul endroit qui abrite les exilés. Roger Guy, dans le tome V de Béziers, 22 siècles d'histoire, note que dès septembre 1914, "on loge, à l'ex caserne Romiguié, 450 Belges et réfugiés de Saint-Dié dans les Vosges. À la fin de l'année, Béziers compte un millier de réfugiés." Viendront ensuite, des Français expulsés d'Allemagne et d'Autriche, puis les victimes de Verdun. Conseil municipal, habitants et associations se mobilisent pour leur venir en aide.

Pendant le deuxième conflit mondial, le 10 mai 1940, sept mois après la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre à l'Allemagne, celle-ci rompt le front occidental. Le Führer lance ses armées sur les Pays-Bas, la France et la Belgique. Là encore, des Wallons sont venus trouver refuge à Béziers. Des liens d'amitié existent encore entre des familles accueillantes et accueillis. Une plaque commémorative de remerciement de la Belgique à Béziers est d'ailleurs apposée sur la façade du théâtre municipal.

De nombreux réfugiés juifs

Et puis, il y a eu les juifs, tant que Béziers était en zone libre. Le docteur Gaston Lévy, dans Souvenirs d'un médecin d'enfants à l'O.S.E (Ndlr : Organisation de secours aux enfants), raconte : "Béziers hébergeait une population importante de réfugiés, de réfugiés juifs surtout. L'invasion allemande avait provoqué l'exode des juifs de Hollande, de Belgique et de tous les coins de France. Les Alsaciens étaient nombreux parmi les réfugiés biterrois. Avant la guerre, Béziers n'avait guère que 4 ou 5 familles juives. Ils étaient commerçants et étaient tous assimilés. En leur faveur, je dois dire qu'ils se sont mis tout de suite à notre disposition." Mais beaucoup de juifs étrangers étaient

enfermés au camp d'internement d'Agde. Les Allemands sont arrivés en novembre 1942 dans la cité de Riquet, et l'accueil deviendra forcément clandestin.

Aujourd'hui, deux centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) sont implantés en ville. Celui de l'Oasis, géré par l'association du foyer des jeunes travailleurs, compte 80 places ; celui de la Cimade, 50. Soit 130 lits pour une population légale de 74 495 habitants, selon l'Insee.

La république des Pyrénées / 100 personnes se rassemblent en soutien aux réfugiés à Pau

22/09/2015, par J.-M. F.

"Nous devons nous souvenir qu'en 1939, la France a accueilli 1,1 million de réfugiés républicains espagnols. Le nombre de 24 000 (ou 30 000) réfugiés que la France s'apprête à accueillir sur deux ans est dérisoire. C'est cette tradition d'accueil qui doit resurgir." Avec ce parallèle, Jean-François Blanco, du Syndicat des avocats de France, a rappelé, lundi devant la préfecture de Pau, la référence constante faite à Pau à la guerre civile espagnole.

Malgré le soleil de cette fin après-midi, seule une petite centaine de manifestants, la plupart des habitués, se sont déplacés pour soutenir l'accueil de migrants fuyant les guerres en cette Journée internationale pour la paix. "Nous devons répondre au souverainisme par l'internationalisme en revendiquant cette solidarité internationale", a poursuivi l'avocat palois.

"Combien y a-t-il parmi nous d'enfants ou de petits-enfants de réfugiés d'hier ?" a par exemple interrogé Isabelle Larrouy, de la Cimade. Parmi les orateurs qui se sont succédé au mégaphone, des représentants du PCF, de l'association France-Palestine Solidarité, ainsi que Maïté Extramiana, présidente de l'association Mémoire de l'Espagne républicaine, ont appuyé la démonstration. "Nous déclarons l'état d'urgence solidaire et humanitaire", a notamment proclamé cette dernière.

France 3 Picardie

25/09/2015

[Christine Foucault]

Paris Normandie / À Rouen, le temple Saint-Éloi entame une série de quatre concerts

24/09/2015

C'est la troisième fois que les Amis de l'orgue Saint-Éloi organisent un concert au profit de la Cimade. Mais dans l'urgence de l'actualité de la Syrie, ce concert au profit du comité d'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile prend d'évidence un sens tout particulier. Le concert se déroulera dimanche 27 septembre et ouvrira le cycle L'orgue automne de Saint-Eloi. Cette année, il a été décidé de regrouper à partir de la rentrée scolaire quatre concerts dans lesquels l'orgue est soit l'acteur unique, soit le personnage principal. L'orgue automne de Saint-Éloi vise à donner une plus grande visibilité à un instrument remarquable.

Le temple Saint-Éloi, ancienne église paroissiale Saint-Éloi, affectée au culte protestant en 1803, reste un bel édifice gothique du XVIe siècle, réputé pour sa clarté et son excellente acoustique. Et son orgue du XVIIIe siècle donne sa mesure à chaque concert.

Cette suite de concerts vise en outre à donner aux différents organistes intervenant au cours des

cultes dominicaux à Saint-Éloi une occasion de se faire entendre d'un public plus large.

Bach à l'honneur

L'orgue automne 2015 permettra ainsi d'entendre deux musiciens co-titulaires de l'orgue, Jean-Pierre Rolland, dès dimanche, et Gérard Cardineau (dimanche 4 octobre), ainsi que Liesbeth Schlumberger (vendredi 9 octobre à 20 h) et Thierry Ferré (dimanche 22 novembre à 16 h), en compagnie, l'une, de l'excellent chœur de chambre de Rouen, et l'autre, de la violiste et flûtiste Isabelle Feuillie.

Le compositeur Jean-Sébastien Bach auquel deux concerts seront entièrement consacrés, et qui sera également présent dans les deux autres, sera incontestablement cette année la « vedette » de L'orgue-automne.

Dimanche 27 septembre à 17 h, au temple Saint-Eloi, place Martin-Luther-King à Rouen.
Renseignements au : 02 35 60 50 47. Entrée : 10 €.

La Montagne / Naira Makharadze, policière géorgienne, a fui son pays en 2008

24/09/2015 Marielle Bastide

Naira Makharadze et sa fille alors âgée de 3 ans ont quitté la Géorgie fin 2008. La famille s'est installée, un peu par hasard, à Aurillac, où elle mène aujourd'hui une existence paisible.
« Liberté, ce n'est pas un mot en l'air »

Retour à Tbilissi, capitale de la Géorgie, en avril dernier. « La ville a beaucoup changé. De nouveaux immeubles se sont construits. Moi, j'habitais ici, juste derrière la cathédrale. Mais à part la famille, tout ça ne me manque pas vraiment », raconte Naira Makharadze, en montrant les photos de son voyage sur son smartphone. À 32 ans, la jeune femme n'avait pas remis les pieds dans son pays depuis fin 2008. Depuis qu'elle avait décidé de fuir.

Elle doit laisser sa famille à Tbilissi

Après la révolution des Roses, le régime Saakachvili réforme la police géorgienne. Des centaines de fonctionnaires se retrouvent en prison. Des milliers d'autres sans travail. Naira Makharadze en fait partie. Elle n'a plus le choix. « J'étais obligée de quitter la Géorgie. Ma famille est restée, mais elle a compris ma décision. Elle préférerait me voir dans un autre pays, même loin, en sécurité. »

Avec sa fille alors âgée de 3 ans, Naira prend la route de la liberté, une valise sous le bras. Le billet coûte cher : plusieurs milliers d'euros et le voyage est long : quatre jours, en train, en bus et en voiture, direction Aurillac, préfecture du Cantal. Destination du hasard. « Je ne cherchais pas spécialement à venir en France, mais je savais que plusieurs familles géorgiennes vivaient déjà à Aurillac. C'est une petite ville, alors j'ai pensé que ce serait plus facile pour ma fille et moi », justifie la jeune maman, qui ne parle pas un mot de français à son arrivée.

« Pourquoi on n'habite plus là-bas ? »

Avec l'aide de la Cimade, elle obtient le statut de réfugiée politique, apprend la langue de Molière. En quelques mois, elle trouve du travail, comme femme de ménage. Depuis trois ans, elle est en

CDI au centre médico-chirurgical de Tronquières. « Je ne sais pas si j'ai eu de la chance, mais c'était très important pour moi de travailler. Alors j'ai tout fait pour. Tout a été très vite et tout le monde a été très gentil avec nous. Il y a bien eu quelques remarques, mais jamais je ne me suis sentie étrangère. »

Sa fille Nia, en CM2 à l'école de la Jordanne, approuve. « Ce que je préfère, c'est les mathématiques », sourit la fillette aux jolis yeux verts. Sa mère se souvient : « Au début, ce n'était pas facile en classe. Aujourd'hui, elle veut rester, même si elle me demande parfois pourquoi on n'habite plus là-bas. Je lui dis qu'en France, on peut dormir tranquille. Liberté, ce n'est pas un mot en l'air », insiste Naïra, qui vient d'obtenir la nationalité française.

Dans l'appartement de la cité de la Montade, où la petite famille vit depuis trois ans, Naïra veut entamer des démarches pour redevenir policière. Elle aimerait aussi acheter une maison à Aurillac. En attendant, elle accompagne plusieurs familles de réfugiés. Comme certains l'ont fait pour elle il y a sept ans. « Ça me fait plaisir. On m'appelle souvent pour traduire car je parle géorgien, arménien, russe et anglais », explique-t-elle. Avant d'ajouter dans un grand sourire : « Et le français aussi, bien sûr ! »

Le JDC / Ces Nivernais qui ont déjà accueilli des migrants

23/09/2015 Pierre Peyret

Loin de l'emballage médiatique consécutif à l'arrivée prochaine de réfugiés en France, des familles nivernaises hébergent et accompagnent, loin de toute agitation, des migrants.

Dans le jardin de leur résidence trône désormais un barbecue arménien, sorte de puits où l'eau aurait été remplacée par des braises encore chaudes de la veille.

Ce barbecue n'est pas l'idée de Michel et Véronique, les deux propriétaires de cette maison située dans l'agglomération neversoise. Et pour cause. Il a été fabriqué par les quatre ressortissants arméniens qu'ils hébergent depuis huit mois.

Débutés de leur demande d'asile au début de l'année, privés de titres de séjour, ils ont dû quitter la structure d'hébergement d'urgence où ils logeaient le temps de la procédure. Se retrouvant alors sans toit. Jusqu'à croiser la route de Michel et de son épouse, proches de l'Acnam, l'Association catholique nivernaise pour l'accueil des migrants.

« Un geste ordinaire »

Depuis, cette famille réside dans la roulotte entièrement aménagée que le couple louait par le passé à des touristes. « La situation nous a fait penser qu'on pourrait réserver à quelqu'un d'autre cette habitation que nous avons en plus », explique Michel.

« C'est un geste qui sort de l'ordinaire, mais qui n'est pas extraordinaire », insiste cet homme d'une soixante d'années. L'an dernier, deux mois durant, il a accueilli, par le biais de la Cimade, une réfugiée fuyant la Centrafrique. « J'ai une bonne retraite. Je peux la partager avec mes enfants et avec les migrants. Nous pouvons nous le permettre financièrement. » Si la famille d'Arméniens peut compter sur l'aide des Restos du Cœur et l'épicerie solidaire, l'accueil représente malgré tout un coût et un engagement réel pour les hébergeurs.

Une richesse à prendre en compte

Mais l'essentiel est ailleurs. La démarche prend en effet un tour politique, économique et social. « Sur le long terme, les migrants peuvent représenter un avenir vis-à-vis de leur pays et une force de développement pour nos entreprises », estime cet ancien directeur général d'entreprise. Et de rajouter : « Les gens ont une mauvaise image. Ils ont peur à cause de certains partis politiques leur disant que les étrangers représentent un danger pour les chômeurs ».

Michel et Véronique versent ainsi du côté de l'intégration. « Des situations peuvent se régulariser au bout de quelque temps. » Dans le cas des Arméniens, le fils, 21 ans, est bénévole dans une épicerie solidaire et la fille, 24 ans, travaille à Emmaüs. « Ce sont autant de points positifs pour leur intégration », veulent-ils espérer.